

IN MEMORIAM



M. Jacques Richard s'est éteint subitement et discrètement dans sa quatre-vingt-deuxième année le 13 mai dernier, cinquante ans après s'être installé avec sa famille au square des AUBADES dès son édification en juin 1958.

Il était l'un des premiers résidents vivant encore aux Grandes Terres et comptait parmi les "Pères Fondateurs" de la gestion directe. En effet, jeune trentenaire à son arrivée et animé comme beaucoup d'autres par un esprit pionnier, il s'était tout de suite intéressé à la gestion de ce grand ensemble qui lui apparaissait comme une illustration de la "cité radieuse" imaginée par les architectes dans la charte d'Athènes et dont il restait encore à construire six squares, soit les deux tiers.

Il avait ainsi franchi peu à peu tous les échelons de responsabilité avec la seule préoccupation de participer et de se rendre utile à la cause commune, à la suite d'élections qui sanctionnaient unanimement les bénévoles de bonne volonté :

- Délégué de son escalier au conseil de surveillance du square des Aubades devenu ensuite conseil de gérance et de liquidation après expiration de la SCIC (Société Civile Immobilière de Construction) et enfin Conseil Syndical.
- Délégué de son conseil au conseil de gestion
- Président Syndic du Syndicat Coopératif des Aubades créé en 1968 et membre de l'Union (USGT) créée à la même date dans la continuité de l'ASL d'origine (Association Syndicale Libre) jusqu'en 2001.
- Président de l'Union, après la fin du mandat de M. Lucien REVERSAT, renouvelé deux fois, de 1983 à 1992, date à laquelle il avait passé le flambeau à M. Jean-Claude LE GUILLOU.
- Vice-Président du Syndicat des Aubades, M^{me} Michelle BOYOT ayant été élue Présidente Syndic en 2000.

Très affecté par la disparition de son épouse il y a dix ans à la suite d'une douloureuse maladie, il avait réduit son activité ces derniers temps en raison de soucis de santé.



M. Jacques RICHARD a ainsi accompagné l'évolution de la résidence avec assiduité et pris part à toutes les décisions dans le cadre de la gestion collégiale unique qui la caractérise.

En effet les Président-Syndics des dix syndicats coopératifs de square, assistés des vice-présidents assument une double responsabilité :

- D'abord légalement en qualité de syndic de leur propre syndicat et aussi de Président du Conseil Syndical qui les a élu
- Ensuite statutairement de membre de l'Assemblée Générale de l'Union fédérant les dix syndicats, où s'élaborent tous les projets et programmes à présenter aux votes des Assemblées Générales des Syndicats. Ils concernent les moyens à mettre en œuvre et les objectifs à réaliser soit de nature indivise, soit propre aux syndicats et dans ce cas traités pour leur compte en vertu de la convention CATAC. C'est ici que s'exerce la gestion collégiale avec la recherche du consensus où prend corps l'unité des Grandes Terres.



La simple gestion courante représente pour les responsables une implication importante étant donné la taille du Domaine et le nombre de copropriétaires et de résidents.

On peut rappeler plus précisément les grandes affaires étudiées ou réalisées durant sa présidence de l'Union qui ont généré un accroissement considérable de travaux et de préoccupations, en résumant l'exposé des pages 34 à 36 de la gazette n° 301 de janvier :

- Réhabilitation des façades, des fenêtres, des terrasses et des pignons en améliorant l'étanchéité, de 1987 à 1989 pour un coût global de 67 millions de Francs, dans le cadre de la recherche d'économie d'énergie imposée par l'augmentation du prix du pétrole et après 9 années d'études
- Modernisation de la réception centralisée des chaînes TV et de la FM radio en 1987/1988 pour 2 millions de francs.
- Accord pour l'installation privée par SIDECOM devenu NOOS d'un réseau TV câblé en 1988.
- Rénovation du réseau de distribution de l'eau chaude sanitaire. Réalisation de 1992 à 1996 coût 17,9 millions de francs.
- Études de l'aménagement de l'ancien pavillon modè-

SOLIDARITÉ & PARTICIPATION lors des assemblées générales des syndicats de 2008

le, première MJC de Marly pour recevoir les bureaux de l'USGT réalisation en 1995/1996

- Études du changement du combustible fuel de la chaufferie par le gaz et de la géothermie.



Au cours de la cérémonie traditionnelle des vœux le 5 janvier 1992, M. GUIBERT le Maire de Marly-le-Roi avait remis la Médaille d'Honneur de la ville à Monsieur RICHARD en récompense de son action éminente au service du bien commun en particulier aux Grandes Terres avec la conduite de la rénovation des bâtiments et l'amélioration du cadre de vie et aussi pour avoir participé à des études d'intérêt général de la commune

Avec sa modestie habituelle il avait considéré que cet honneur s'adressait à l'ensemble des élus bénévoles et des collaborateurs de l'USGT dont l'activité maintenait efficace et vivante la gestion directe.

Cette juste récompense illustre les grands mérites de M. Jacques RICHARD et s'inscrit en point d'orgue pour symboliser 50 ans de travail bénévole, courageusement, sans faiblesse, avec opiniâtreté devant les difficultés innombrables inhérentes à la gestion d'une petite cité de 4000 habitants. Comme tous ceux qui l'ont précédé et ceux qui lui ont succédé dans le redoutable honneur d'assumer des responsabilités de cet ordre il s'est toujours efforcé de défendre avec conviction les valeurs qui lui semblaient essentielles à la qualité de la vie en commun.

Respectueux des prescriptions particulièrement contraignantes de la loi, des règlements de copropriété, des statuts de l'Union et de la démocratie représentative

où la minorité individualiste doit accepter les choix de la majorité, il est resté dans le droit fil de la direction collégiale. Dans la recherche du consensus avant toute décision il a su préserver l'identité et l'unité de l'institution en dehors de toute dérive monarchique ou anarchique.

M. Jacques RICHARD a rempli avec dignité, efficacité et honnêteté rigoureuse les missions qu'il avait acceptées, toujours exposées aux critiques et ne bénéficiant pas souvent de louanges, mais, avec la satisfaction personnelle du devoir accompli au service de la communauté

Il est entré pour toujours dans l'histoire des Grandes terres dont il a été l'un des artisans de premier rang. À ce titre, il aura sa place au Panthéon de la gestion directe où reposent déjà les braves qui se sont illustrés ici-bas et le passant pourrait lire sur le frontispice cette inspiration de Victor Hugo :

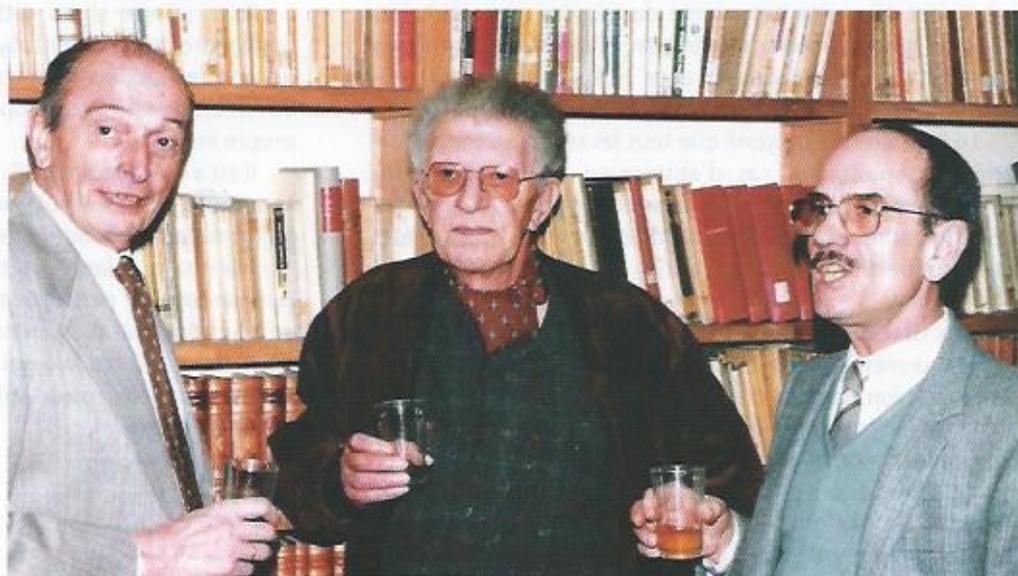
*"Pour consoler de la souffrance
Ceux qui pleurent sans avenir
Dieu fit un frère à l'ESPÉRANCE
Et l'appela le SOUVENIR"*



Nous adressons une pensée émue à sa famille en deuil et en particulier à sa fille Catherine et ses deux petites filles Noémie et Fanny pour lesquelles il nourrissait une immense affection et dont il était si fier.

Le 1^{er} août 2008

Michelle BOYOT
et Francis PRADELLES



De gauche à droite :
André Michaud, président
de l'Union de juin 1971
à juin 1977
Lucien Reversat, président
de l'Union de juin 1977 à
juin 1983
Jacques Richard, président
de l'Union de juin 1983 à
juin 1992